ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_097-DE

Publié le 03/07/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_097

OBJET: Motion de soutien aux riverains de la RN 13

Exposé

La Route National 13 est une route bien connue du Département de la Manche, elle est aussi la plus empruntée.

Le concessionnaire de cette route, à savoir l'Etat, respecte les normes de sécurité en vigueur pour la portion allant de Carpiquet à Valognes.

Mais en arrivant à Saint-Joseph, la sécurité n'est plus garantie.

Elle n'est plus garantie car on peut observer sur cette portion allant de Saint-Joseph à Tollevast, des entrées/sorties de routes secondaires, voire même de terrains privés, directement sur cet axe principal.

Entre Saint-Joseph et Tollevast, en passant par Brix, 15 000 véhicules jours cohabitent donc avec 200 riverains. Des personnes qui, pour sortir de chez elles, doivent faire preuve de beaucoup de patience et subissent inexorablement un stress violent au moment d'intégrer le trafic.

Pour certains, cela dure depuis 30 ans. La Déclaration d'Utilité Publique qui portait le projet de mise aux normes autoroutière a pris fin il y a 8 ans.

Et en l'absence d'une nouvelle DUP, les chantiers prévus ont pris fin.

Ils sont pourtant établis techniquement. Ils sont même budgétés.

Mais plus rien ne se passe sur ce secteur. Si ce n'est une nouvelle limitation de vitesse à 90 km/h jusqu'à la réalisation des travaux.

Un collectif de riverains s'est constitué il y a 30 ans et il continue, courageusement, d'animer quelques manifestations pour se rappeler au bon souvenir de l'autorité compétente, l'Etat, au travers de son représentant sur le territoire, le Préfet.

En plus de la sécurisation, il est prévu que l'Etat rachète cinq maisons pour lesquelles il n'est pas possible ou trop coûteux de réaliser des travaux. Voilà deux ans que les propriétaires de ces pavillons patientent...

Sans avoir été payés, ils ne peuvent pas déménager. Ils ne peuvent pas, non plus revendre, leurs biens ne valant plus rien, mais ils continuent cependant de dépenser inutilement de l'argent pour l'entretien d'une maison vouée à être détruite...

Envoyé en préfecture le 02/07/2024 Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publiè le

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_097-DE

De tous les sentiments qui traversent l'esprit de ces Saint-Josephais, de ces Brions, ou de ces Tollevastais, de ces Cotentinois, de ces Manchois, le plus prégnant est sans nul doute le sentiment d'abandon.

Il est donc temps de leur montrer que les élus du Cotentin sont à leurs côtés.

L'Agglomération du Cotentin demande à l'Etat qu'il fournisse un planning, qui détermine clairement la réalisation de l'indispensable DUP.

Ce planning doit intégrer également la ou les phases de réalisation des travaux.

L'Agglomération du Cotentin demande enfin que l'Etat honore le rachat des cinq maisons prévues depuis deux ans.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 9) pour :

- **Voter** la présente motion de soutien aux riverains de la RN 13,
- Autoriser le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_097-DE

27 JUIN 2024

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2024

Nombre de membres : 192 Nombre de présents :150 Nombre de votants :181 A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 27 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne. SYDONIE Aurélie suppléante de ASSELINE Yves. BARBÉ Stéphane. BAUDRY Jean-Marc, BELLIOT DELACOUR Nicole (Jusqu'à 20H10), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTONNE Pascal, BRIENS BRANTHOMME Nicole. Eric, BRISSET BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (Jusqu'à 19H33), CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMER Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GERVAISE Thierry, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GROULT André, GRUNEWALD GOURDIN Sédrick, Martine, GUILBERT GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (A partir de 20H30), LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédérik, LEROSSIGNOL Françoise, LESEIGNEUR LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Jacques, LETERRIER Richard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna (A partir de 18H48), PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie,

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, Spublice Odile, SCHMS-LOW Gilles, SALLEY Philippe suppléant de SOINARD Philippe, SOU DE 1050-200067205-20240702-DEL2024_097-DE

Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre (Jusqu'a 19h33), VANSTEELANT Gérard, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à HEBERT Dominique, ANTOINE Joanna à LECHEVALIER Isabelle, BELLIOT DELACOUR Nicole à BRIENS Eric (A partir de 20H10), BERHAULT Bernard à ROUELLÉ Maurice. BERNARD Christian à BOUSSELMAME Noureddine. CASTELEIN Christèle à COQUELIN Jacques (A partir de 19H33), FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, GANCEL Daniel à LEMONNIER Thierry, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à COUPÉ Stéphanie, GILLES Geneviève à LEQUERTIER Colette, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à HEBERT Karine, LAMOTTE Jean-François à FIDELIN Benoît, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFAIX-VERON Odile à DUVAL Karine. LEFEVRE Hubert à LEPOITTEVIN Sonia LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEONARD Christine à HOULLEGATTE Valérie (Jusqu'à 20H30), LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROUX Patrice à ASSELINE Etienne, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERIE Jacques à GIOT Gilbert, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SAGET Eddy à LE GUILLOU Alexandrina, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à LEQUILBEC Frédérik, VARENNE Valérie à HULIN Bertrand, VASSAL Emmanuel à SOURISSE Claudine, VIGER Jacques à CAPELLE Jacques, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

Absents/Excusés:

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HAMEL Estelle, HAYÉ Laurent, JOUANNEAULT Tony, LE PETIT Philippe, LEJEUNE Pierre-François, LEPLEY Bruno, SIMON François.